

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE A CARACTERE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 15 MAI 2024

Tableau récapitulatif des délégations financières accordées par l'assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital en cours de validité.

Nature de l'autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant nominal maximum autorisé		Utilisation 2023
			Capital	Titres de créances	
Autorisation de procéder à l'annulation de ses propres actions	17 mai 2022	17 juillet 2024	/	/	Néant
Autorisation d'attribuer des actions gratuites	23 mai 2023	23 juillet 2026	10 % du capital	/	121.385 € ⁽¹⁾
Autorisation d'incorporation de réserves ou primes	17 mai 2022	17 juillet 2024	3 000 000 €	/	Néant
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	17 mai 2022	17 juillet 2024	40 000 000 €	50 000 000 €	Néant
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS dans le cadre d'une offre au public	17 mai 2022	17 juillet 2024	40 000 000 €	50 000 000 €	Néant
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS dans le cadre d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	17 mai 2022	17 juillet 2024	40 000 000 €	50 000 000 €	Néant
Autorisation à consentir au Conseil d'administration en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de fixer le prix d'émission selon des modalités fixées par l'Assemblée Générale dans la limite de 10 % du capital de la société	17 mai 2022	17 juillet 2024	10% du capital	/	Néant
Autorisation d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec ou sans DPS	17 mai 2022	17 juillet 2024	/	/	Néant
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS au profit de catégories de personnes	23 mai 2023	23 novembre 2024	40 000 000 €	50 000 000 €	Néant
Autorisation d'augmentation de capital par apports en nature de titres	17 mai 2022	17 juillet 2024	10 % du capital	/	Néant
Autorisation d'augmentation de capital en cas d'OPE	17 mai 2022	17 juillet 2024	40 000 000 €	50 000 000 €	Néant
Autorisation d'attribuer des actions de Préférence A	23 mai 2023	23 juillet 2025	10% du capital	/	7 997 €
Plafond général des délégations de compétence résultant des résolutions précédentes	23 mai 2023	/	80 000 000 €	100 000 000 €	Néant
Autorisation de procéder à l'achat de ses propres actions	23 mai 2023	23 novembre 2024	7,74 % du capital social		

(1) L'ensemble des actions gratuites attribuées définitivement au cours de l'exercice 2023 ont été prélevées sur un compte d'auto-détention dédié à cet effet.

Le Conseil d'administration